FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL

13, Rue Trigance, 13002 MARSEILLE
Tél : 04 91 14 05 80
Fax : 04 91 91 96 89
Email : ffpjp.siege@petanque.fr

COMITE DIRECTEUR

Réunions des 15 et 16 novembre 2014

(Ces réunions se sont tenues à Marseille au siège de la Fédération le samedi 15 novembre de 08h30 à 19h00 et le dimanche 16 de 08h30 à 12h00).

Etaient présents : M. **CANTARUTTI**, Président de la F.F.P.J.P
MM.**CANTARELLI, CARBONNIER, CHEVALIER, COSTE, DESBOIS, DUBOIS, GARRIGUE, Mmes PERONNET et PAUGAM, MM. IANNARELLI, POGGI, READ, RIZZO, ROUGIER, SCHMITT, STIRMEL et Mme TROUBAT.**

Y participaient : Mme **MAILLET**, Conseillère Technique Nationale
M. **GRANDE**, Directeur Administratif
M. **PERONNET**, Directeur Technique National
M. **BRUAND**, Représentant le Conseil des Ligues
M. **MIARD** Représentant le Conseil des Ligues

Absents excusés : MM. **DELCHET, DESMULIE et CHARPENTIER**

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Nous avons un programme et un ordre du jour très chargés et donc les palabres sont certainement superflues. C'est pourquoi, je vais essayer de ne pas être très long dans le lancement de cette réunion d'autant plus que nous nous sommes réunis il y a tout juste 2 mois. J'excuse en ce début de réunion nos collègues Jean CHARPENTIER et Jean-Claude DESMULIE pour raisons familiales et j'adresse toutes nos condoléances et souhaits de courage vers Yvon DELCHET retenu par un décès dans sa famille.

Toutefois, ces 2 derniers mois ont été intensifs sur tous les plans. Fin Septembre, les féminines de l'équipe de France étaient à MERSIN en Turquie où les tensions du Monde ne permettaient pas la sérénité totale, les résultats ont été décevants. La DTN mais aussi nous-mêmes, devons nous pencher sur les causes de cette inefficacité des féminines dans les très grands rendez-vous internationaux. Y-aurait-il 2 ou 3 petites choses à modifier, je le pense. Car bien entendu, il y aura toujours une explication à la défaite.

Les jeunes ont été à l'honneur avec les phases finales des CNC les concernant à BANS (Jura) où les organisateurs locaux ont été magnifiques en réalisant une fête de la jeunesse française à pétanque. J'en félicite le CD 39 et toutes celles et tous ceux qui ont mis sur pied un tel évènement ainsi que le Comité de Pilotage des CNC et les clubs avec leurs éducateurs et dirigeants. Il y a 8 jours à BASSENS lors des Championnats d'Europe Jeunes, le CMO Bassens, le CD 33 et la ligue d'Aquitaine ont servi une manifestation de rêve avec l'esprit festif du Sud-ouest et la rigueur nécessaire au bon déroulement dans les moindres détails. Ils sont à féliciter en bloc et sans mesure. Cerise sur le gâteau et récompense pour la DTN, la FFPJP et toutes celles et tous ceux qui, éducateurs, dirigeants qui ont suivi, encadré, conseillé, coaché les jeunes de l'équipe de France avec les 2 médailles d'Or remportées au tir de précision et en triplettes. Une remarque importante le comportement exemplaire des 8 jeunes présents à Bassens. Là aussi une récompense pour celles et ceux qui s'en occupent en club comme en sélection ainsi qu'à leur éducation.

Le process USEP et labellisation des écoles de pétanque se continuent. Je rappelle que Madame Lucette COSTE est la responsable fédérale au niveau national pour le mandat pour le développement USEP sur le territoire et doit être signalée comme telle dans le Groupe de Pilotage et de Suivi du partenariat scolaire et périscolaire.

La Coupe de France est en pleine action avec les tours qualificatifs et se déroule parfaitement.

Le C.N.C. va jouer ses phases finales à St-Pierre-lès-Elbeuf la semaine prochaine avec comme leitmotiv l'amitié.

Ces 2 compétitions par clubs ont généré des dizaines de milliers de rencontres durant la saison pour le plus grand bonheur des participants et sont en progression continuelle.

Le travail entrepris par Roger BOSCO auprès des publics pénitentiaires est reconnu et a été reconnu lors des derniers jeux pénitentiaires à Aix en Provence. Conséquence, l'administration pénitentiaire demande la pétanque dans la formation des moniteurs de sports intervenants.

Lors de nos réunions de ces 2 jours nous allons préparer le Congrès National de BRON (69) lors duquel nous aborderons l'avenir après avoir rendu compte de nos réalisations 2014. Il faudra faire toucher du doigt à nos dirigeants régionaux et départementaux la nécessité absolue de ne pas attendre d'aide de l'Etat. En effet, suite à une dernière intervention du Ministre des Sports, Patrick KANNER à l'endroit des Directeurs Régionaux Jeunesse et Sports et Cohésion Sociale qui précisait « *le CNDS est une ressource au service des priorités ministérielles* ». Cela veut tout dire, il ne s'agit pas seulement de la diminution annoncée de 33 millions d'euros sur 3 ans du montant global du CNDS mais surtout de la dénaturation de l'objet même du CNDS et de la diminution de toutes les aides au développement du Sport, déjà que nous étions les parents pauvres...

C'est pour cela, aidons-nous et heureusement notre terme je ne vois pas ce que cela veut dire peut-être mettre simplement notre prix de licence du prix de licence est extrêmement bas avec 7.70 €/licence seniors. Peut-être que la Commission des finances qui n'est pas là que pour contrôler, ceci n'étant pas son rôle premier mais plutôt et plus encore pour faire des propositions sur l'avenir, se penchera un jour sur le développement de nos disciplines et de nos structures pour les années futures en prévoyant.

Félicitation globale à toutes les strates de la FFPJP pour l'arrêt de la baisse du nombre des licenciés avec même un frémissement à la hausse.

La vie change nous en sommes les témoins journaliers et nous devons coller avec elle sans se laisser distancer. Les modes varient et nous devons voir ce qu'il y a de possible, c'est pourquoi, j'ai mis à l'ordre du jour une réflexion sur la nouvelle gouvernance et le mode de scrutin pour l'avenir.

L'avenir c'est Marseille qui vient d'être élue Capitale Européenne du Sport en 2017, la pétanque a participé par la présence des clubs de Marseille, de la ligue PACA et par ma voix à l'obtention de ce titre, nous en sommes très fiers, à nous d'y être présents.

Au sujet de l'avancement des négociations contractuelles avec la Société DUVARRY Développement : Nous avons réalisé beaucoup de travail de concertation et d'analyse des contrats proposés par *Duvarry Développement* qui était, force est de constater, en marge pour le moins de l'appel d'offres initial et qui ficelait la Fédération. Nous avons obtenu avec Xavier et Michel DESBOIS un consensus entre nous suite aux divers conseils avisés. Donc en accord, nous avons envoyé à DUVARRY Développement nos commentaires et demandes de modifications. Cette société nous a demandé une réunion téléphonique Mercredi dernier 12 novembre 2014 qui a eu lieu et a duré exactement 1 h 17 mn. Cette réunion s'est bien déroulée et nous avons écouté les propositions notamment télévisuelles et format TV. Sur les contrats, DUVARRY Développement n'accepte pas de façon satisfaisante nos demandes de rectification et surtout les points très sensibles. Vendredi matin, nous avons accepté une nouvelle réunion téléphonique avec la société *Duvarry Développement* laquelle s'est terminée rapidement, nous avons eu une coupure et nous avons rappelé immédiatement, la réunion ayant repris, suite à une demande d'explication d'exemple concret par moi-même, par le fait que M. Patrick DUVARRY a raccroché à notre nez. Donc, nous allons en parler pour prendre une position définitive de la Fédération vis-à-vis de cette société avec nos avocats, car cela ne peut continuer ainsi.

Beaucoup a été fait, beaucoup reste à faire, le développement ne souffre d'aucun recul. Par définition il doit avancer dans tous les domaines. Nos sports n'ont jamais été aussi populaires auprès des non-initiés, auprès des publics impensables. Cette notoriété est le résultat d'un travail de longue haleine, de relations de qualité, vingt ans d'efforts. Le petit écran est devenu le grand écran, les heures se sont multipliées. Sans être athée, je peux soutenir que le Bon Dieu ou je ne sais quelle divinité ne peuvent revendiquer la paternité d'un développement notoire. Nous avons développé des images positives avec le Pétanque Tour avec la WebTV. La saison 2014 est une belle année, la baisse du nombre des licenciés est arrêtée, les commissions ont été en mouvement soutenu, les actions auprès du public jeune commencent à faire tâche d'huile, les finances sont saines et en concordance avec les prévisions. Nous avons accueilli un employé de plus, comme prévu, au siège de la FFPJP avec l'informaticien Romain MARZAT à qui je souhaite le meilleur dans notre grande famille.

Mais la joie est malheureusement toujours passagère. Il y a quelques jours, André DANIHEZ, nous a quittés des suites d'une longue maladie. André était Président du Comité de l'Oise, Président de la Région Picardie, membre de la Commission de Discipline Fédérale. André était encore avec nous au mois de Septembre, fatigué certes mais toujours volontaire. André était de ces dirigeants que l'on n'entend qu'à bon escient et terriblement efficaces. J'ai aussi l'honneur de penser que j'étais un de ses amis et il en avait tant parmi notre grande famille. André va nous manquer comme il manque à sa famille à qui la FFPJP transmet toute son affection.

Pendant qu'André veille sur nous depuis le paradis, nous devons continuer le chemin tout en relativisant la portée de nos interventions. Chemin de liberté et de responsabilité que nous devons à nos structures déconcentrées. La liberté c'est être soi tout en étant en lien avec les autres, c'est ma perspective pour la Fédération.

II. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU DERNIER COMITE DIRECTEUR

- Page 9 : Projet de professionnalisation.
  Il a bien été confirmé que cette présentation a été effectuée par le DTN lors de cette réunion. Par contre, il n'a pas été communiqué de montants financiers liés à cette prise en charge fédérale.

En l'a*bsence de précisions et modifications, le compte rendu de la réunion du Comité Directeur de septembre* est approuvé à l'unanimité.

III. FINANCES

Une réunion de la commission des finances s'est tenue le vendredi 14 novembre. Le bilan de l'exercice comptable et le budget prévisionnel 2015 de la DTN ont été abordés.

La situation comptable de cet exercice se présente bien étant donné que l'on note une augmentation de 1 330 licences et donc une augmentation du poste recettes-licences et du compte de résultat.

Tous les autres postes de recettes sont conformes aux prévisions. En ce qui concerne les dépenses, elles semblent être en-deçà du budget.

Rappel : en l'absence de justificatifs fournis à l'appui d'une note de frais, elle ne sera pas payée.

Une nouvelle commission des finances se tiendra le 13/12 prochain où il sera envisagé la possibilité de mettre en place une provision pour risques judiciaires.

En ce qui concerne les licences cartes à puce, nous prouvons cette année encore que tout est conforme à ce qui avait été annoncé en 2008 à BELFORT. A partir de 2017, plus aucune référence ne sera évoquée et le compte sera totalement intégré aux comptes fédéraux.

Suite à l'organisation à Montauban des Championnats du Monde Jeunes et Féminin 2013, et en raison du non versement des subventions escomptées, la FFPJP a confirmé le versement de 15 000 € qui avait été décidé dans cette hypothèse.

La mise à jour annuelle s'est déroulée correctement. Les nouvelles directives liées à la catégorisation sont en place pour que les résultats enregistrés servent à la catégorisation des licences 2016.

IV. APPEL D'OFFRES MARKETING SPORTIF

Aucun accord n'a été trouvé à ce jour sur l'écriture du contrat.

Une nouvelle entrevue aura lieu samedi 22 novembre avec nos conseils afin de proposer une toute dernière mouture du contrat et terminer définitivement les discussions.

Le souhait de *Duvarry Développement* de filmer 5 à 8 évènements fédéraux par an, a été évoqué mais cela nécessite une modification des formats proposés et de points de règlements.

V. CHAMPIONNATS DE FRANCE :

2015 :

Triplettes Vétérans	13 et 14 juin	Saint Cannat (13)	Pas de dossier
Triplettes Jeu Provençal	19 au 21 juin	Vauvert (30)	Pas de dossier
Triplettes Féminin	27 et 28 juin	Montauban (82)	
Triplettes Promotion	27 et 28 juin	Montauban (82)	
Doublettes Féminin	11 et 12 juillet	Troyes (10)	
Individuel Masculin	11 et 12 juillet	Troyes (10)	
Doublettes Mixtes	25 - 26 juillet	Rennes (35)	Pas de dossier
Triplettes Jeunes	22 et 23 août	Nevers (58)	
Doublettes Jeu Provençal	28 au 30 août	**LIBRE**	

Initialement prévu à Six-Fours, et suite à une demande de changement de date, le Comité Directeur a confirmé le refus de cette candidature.

Triplettes Seniors	5 et 6 septembre	Narbonne (11)	
Doublettes Seniors	12 et 13 septembre	Pau (64)	
Individuel Féminin	12 et 13 septembre	Pau (64)	

2016

Triplettes Vétérans	11 et 12 juin	Guines (62)	
Triplettes Jeu Provençal	17 au 19 juin	**LIBRE**	
Triplettes Féminin	25 et 26 juin	Dijon (21)	Pas de dossier
Triplettes Promotion	25 et 26 juin	Dijon (21)	Pas de dossier
Doublettes Féminin	9 et 10 juillet	CD 06	
Individuel Masculin	9 et 10 juillet	CD 06	
Doublettes Mixtes	23 et 24 juillet	Rumilly (74)	
Triplettes Jeunes	20 et 21 août	**LIBRE**	
Doublettes Jeu Provençal	26 au 28 août	Quillan (11)	Pas de dossier
Triplettes Seniors	3 et 4 septembre	Montauban (82)	Pas de dossier
Doublettes Seniors	10 et 11 septembre	Lorient (56)	Pas de dossier
Individuel Féminin	10 et 11 septembre	Lorient (56)	Pas de dossier

REPARTITION DES EQUIPES :

La répartition provisoire a été communiquée.

Ayant relevé que certains qualificatifs ont été réalisés cette année (2014) pour les championnats de France de l'année prochaine (2015), le Comité Directeur a décidé après un vote à la majorité de :

La non prise en compte des équipes dont les qualifications ont été réalisées en 2014. Les compétitions qualificatives aux championnats de France doivent donc à nouveau être effectués mais cette fois en 2015.

RAPPEL : En 2015, plus aucune équipe issue de qualifications open ne sera acceptée. Les qualifications aux championnats de France doivent être effectuées dans l'année en cours (année N pour N).

Il s'agit ici uniquement des compétitions qui qualifient aux Championnats de France.

VI. COUPE DE FRANCE DES CLUBS

Les forfaits des clubs à partir du 1er tour de zones ont été annoncés à savoir : Mercuès (46), Perpignan (66), Château-Gontier (53), Bouguenais (44), Bolbec (76) et Henin- Beaumont (62)

Les sites ont été attribués et les délégués fédéraux désignés pour les prochains 1/16èmes et 1/8èmes de finale de zones :

-Pont-à- Mousson 54 : M. CANTARELLI
-UP Argonnaise Orléans 45 : M. CHARPENTIER
- Rumilly 74 : M. DESBOIS
- Le Pontet 84 : M. COSTE
- Nyons 26 : M. RIZZO
- Saint-Alban 31 : M. DUBOIS
- Compiègne 60 : M. DESMULIE

Une demande de candidature a été formulée pour trouver un site couvrant la dernière zone, sur le Grand Ouest de la France et disposant d'un boulodrome couvert, chauffé, d'au moins 16 pistes.

Le site de la finale n'est toujours pas décidé, la candidature de Palavas (34) ayant été retirée par la municipalité Palavasienne en raison de l'indisponibilité de la salle pour cause d'élections cantonales. Il a été signalé celle de BELLERIVE sur ALLIER qui avait postulé pour l'édition 2016.

VII. CONGRES

L'ordre du jour sera diffusé prochainement tenant compte des décisions suivantes :

- Vendredi après-midi : partie administrative ordinaire.
- Samedi matin : Rapports des Commissions Fédérales dont Discipline, CNC, Médicale, Informatique, Jeu Provençal, Coupe de France, Communication, Arbitrage, Handicap, Répartition des équipes CDF...
- Samedi après-midi : suite de l'ordre du jour.

La réunion du Comité Directeur Fédéral aura lieu le jeudi à 17 heures.

Le Conseil d'administration de la SAOS se tiendra le jeudi à 14 h30 et l'Assemblée Générale annuelle le vendredi matin comme d'habitude à 10 H.

VIII. RAPPORTS DES COMMISSIONS :

A. ARBITRAGE:

- Désignations de fin d'année 2014 et début 2015

Finale CNC Jeunes à BANS (Jura) : Jean LOCATELLI + 3 locaux.

Finales CNC1, CNC2, CNC3 à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF : Jean-Jacques DAMBRUNE, Bernard LEUCHART, Mustapha BOULAHIA. CNC-F : Evelyne VIDAL.

Coupe d'Europe à BASSENS : Jean-Paul LABORIE, Patrick BUGEAT + 6 locaux.

Trophée des villes à LONSLE-SAUNIER (Jura) : Patrick GRIGNON, Jean LOCATELLI, Séverine PLASTRE, Jean-Claude TIVOLLIER.

Finale PPF : Roland ARMAND.

 Visite médicale pour les arbitres nationaux et internationaux de plus de 65 ans

7 arbitres de plus de 65 ans se sont manifestés afin de pouvoir poursuivre leur fonction d'arbitre : Patrick COLIN, Patrice MONIERE, Jean-Pierre NAUDIN, Jean-Louis SALAGER, Christian SALVAT, Jacques KALVELAGE et Anne-Claude SALIBA.

Remarques : ce n'est pas obligatoirement le médecin fédéral qui doit effectuer les visites, un médecin sportif peut le faire (cause évidente de frais de déplacement). La visite doit être faite tous les ans.

L'imprimé devra être retourné pour le 31 décembre 2014. Aucune dérogation ne sera accordée. Les modalités de la visite seront envoyées très prochainement à Jean-Claude DUBOIS par le médecin fédéral, Jean-Pierre IANNARELLI.

Les arbitres inscrits au pool y resteront.

 Bilans des championnats de France vus par les arbitres et les superviseurs

Beaucoup de problèmes dans les championnats de France au Jeu Provençal, notamment à CAVEIRAC où un joueur dépassait largement le temps autorisé pour lancer sa boule.

Des spectateurs ont hué l'arbitre pendant la finale Jeunes lorsqu'il a mis un carton jaune à un joueur (qui a été averti plusieurs fois). Le speaker, Laurent CAUSSE, est intervenu pour expliquer les motifs de la sanction mais il y avait un gros problème de communication avec une partie du public. Les gens ne comprennent pas toujours pourquoi les cartons sont mis.

Solutions : soit les oreillettes pour communication entre animateur et arbitres, soit gestuelle des fautes. Cette dernière solution est retenue et sera étudiée lors de la prochaine réunion du pool.

Lorsque des casquettes sont fournies par la Fédération, peut-on imposer que seules celles fournies soient portées ?

Réponse du Comité Directeur : On ne peut pas obliger les joueurs à porter les casquettes offertes par la FFPJP. La seule obligation est de ne pas porter un couvre-chef mentionnant une publicité pour une boisson alcoolisée ou une marque de cigarettes.

Les arbitres du pool devraient rester les 2 jours au championnat de France des jeunes à cause des 3 sites et de la coupe de l'avenir. La CNA fera les désignations nécessaires.

G. MALLET, à MENDE, tient à féliciter Bernadette TROUBAT pour l'efficacité de son intervention lors du décès d'un joueur, Giuseppe MARTONNE, devant le manque de respect de quelques autres participants !

M. COSTE signale que le budget a été largement dépassé à cause des déplacements notamment.

Pourtant le covoiturage a souvent été utilisé et on ne peut pas sacrifier la qualité de l'arbitrage sur un championnat de France en privilégiant la proximité.

 Examens

Comptes-rendus des visites d'arbitre 1ère année : Patrick COUFIGNAL, Stéphane PHILIPPE, Frédéric DELORME, Christophe TACCON, Evelyne VIDAL, Roger BOSCO et Mickaël ROUE ont été supervisés lors de leur premier concours national.

Les 6 candidats admissibles, Yvon LARREUR, Daniel LANTSOGHT, Yves MELVE, Frédéric DELAUNÉ, Bernard TECHENÉ, et Jacques SMIALY ayant réussi les épreuves orales et pratiques lors des championnats de France seront proposés arbitres nationaux lors du prochain comité directeur. Leur carte et écusson seront envoyés au Président de leur Comité.

La CNA a enregistré les candidatures de Daniel RIVES (cd11). Christine CAZEAU (cd11). Laëtitia AIGUEPERSE (cd87). Michèle SCHLEINS (cd34). Jean-Michel ASTIE (cd81). Didier BENALLAL (cd19) pour la session 2015.

Ces 6 candidats seront convoqués par la F.F.P.J.P. pour le dimanche 18 janvier 2015 à Marseille. Leurs frais de déplacement, d'hébergement et de restauration étant à la charge de leur ligue.

Didier JANDARD prépare les épreuves Pétanque et Jeu Provençal pour l'examen d'arbitre départemental.

Georges MALLET en fait de même pour les épreuves d'examen d'arbitre de Ligue.

Ils les feront parvenir à Jean-Claude DUBOIS pour avis pour novembre. Après aval, impression en 105 exemplaires pour les départements et 23 exemplaires pour les Ligues des épreuves correspondantes (distribution au congrès de BRON).

 Tenues :

Un tableau récapitulatif a été diffusé pour rappel sur les tenues.

La CNA souhaite que les chaussures fermées soient exigées dès le départ dans toutes les compétitions officielles figurant dans le calendrier.

Réponse du Comité Directeur : pas de changements.

 Divers :

Evelyne CHAPILLON rappelle que lors des formations d'arbitrage, les déplacements et frais des « formateurs intervenants » sont à la charge de la ligue (ou du comité) demandeur.

Il est rapporté que dans les concours nationaux, l'obligation de jouer 2 parties avant le déjeuner n'est pas appliquée partout à cause de l'heure tardive du départ de la compétition (10h00). Le règlement précise bien de débuter au plus tard à 10h00 ! Les organisateurs ne se fixant que sur le « 10h00 », il est proposé de mettre « au plus tard à 9h00 ». Ainsi les 2 parties pourraient avoir lieu plus facilement.

Réponse du Comité Directeur : on reste en l'état, au plus tard à 10H.

L'énorme problème que l'on rencontre, dans nos qualificatifs, avec l'interdiction de jeans bleus (bluejeans) qui sont portés par la plupart des joueurs est soulevé. Cette interdiction ne vaut que pour les Championnats de France.

A la demande de la CNA, les arbitres que l'on veut récompenser lors de l'assemblée générale de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) sont : en ESPOIR, Stéphane PHILIPPE et en ELITE, Evelyne CHAPILLON. Nos représentants auprès de l'AFCAM sont Jacques THERON et Didier JANDARD.

 Projet du nouveau règlement :

En fait il ne s'agit pas d'un nouveau règlement mais de reprendre tous nos règlements existants pour les réunir en un seul. Cet énorme travail a été entrepris lors de la réunion du BOURGET et certains s'y sont penchés. Nous étudierons leurs réflexions.

B. NATIONAUX :

1. Finalisation du Bilan 2014 (ceux d'après le 07 septembre 2014)
   a. Anomalies (période d'après le 07 septembre)
      - N° 100 (l'Ile Rousse) : la dotation de l'organisateur est inférieure à celle annoncée au calendrier (8392 € au lieu de 15000 €). Ceci est dû à une erreur de

compréhension de l'organisateur qui avait compté les frais de participation dans la dotation globale

- N° 225 (Brignoles) : répartition des indemnités totalement erronée.

b. Bilan chiffré du 16 novembre 2013 au 02/11/2014

- Total nationaux au calendrier: 251 (dont Caen et Limoux sans N° cause inscription tardive)
- Manque CR Délégué (malgré les relances) : 4 (N° 67 Clermont - N°108 et 152 Le Blanc-Mesnil - 248 Porto Vecchio)
- Concours annulés : 7 (2 Sassenage N° 236-237 – Aix en Provence 249 – 2 Lecci N°31 - 126 – Calvi 115 – Nîmes 233)
- Analyse des CR délégués = 251 – 11 = 240
- Analyse des anomalies faites sur 229 concours

- CR établis sur papier : 26 = 11,35 %
- Manque évaluation qualitative : 5 = 2,2 % (après 35 relances)
- Non respect des dotations organisateurs : 17 soit 7,4%
- Non respect des dotations et répartition des indemnités : 26 + 35 soit 61 = 26,6 %
- Paiement sur les équipes présentes : 13 = 5.7%
- Non utilisation gestion concours : 3 = 1,3 % (N°3 Poitiers pour cause de problème informatique en cours de compétition - N° 14 ROCHEFORT - N° 140 PALAVAS)
- Participation insuffisante vs barème : 20 = 8,7 %
- Frais d'inscriptions non conformes : 5 = 2,2 %

c. Résumé des décisions relatives aux anomalies constatées en 2014 :

Le retrait du label national : N° 15 (SARROLA Carcopino) : Participation insuffisante, moins de 100 équipes au lieu de 150 au barème (92 en 2013).

Une lettre de rappel des directives fédérales, sur la base des anomalies les plus fréquentes constatées en 2014, va être envoyée à tous les organisateurs de nationaux 2015. Les organisateurs, dont surtout ceux cités dans les comptes-rendus de Comité Directeur pour l'un ou l'autre non respect, sont priés comme les autres, de respecter impérativement le Règlement des Nationaux, les Cahiers des Charges relatifs et les directives fédérales rappelées, au risque de se voir retirer le label national pour l'année suivante.

2. <u>Demandes de Nationaux 2015</u>

- Saisie des demandes :

  Trop de demandes arrivent après la date limite du 31 octobre et beaucoup trop sont établies sur l'ancien formulaire et parfois les anciens précédents.

- Demandes d'inscriptions après une année de retrait du label :

  - 2 demandes émanant de la Ligue d'Auvergne (Yzeure + Chevagne) pour lesquelles l'accord est donné à condition de repartir en national

  - Règle générale future : les organisateurs qui feront une demande de reconduction de leur national après avoir subi un retrait de label ne pourront recevoir l'accord du Comité Directeur qu'après étude du motif et à la condition de repartir en « national » pour 2 ans et en restant bien sûr dans les critères requis

3. Préparation de la Présentation du GT Nationaux au Congrès National de BRON

- Statistique sur les anomalies 2014
- Statistiques comprenant les participations et dotations moyennes / catégories de concours
- L'obligation qui devient maintenant impérative du seul logiciel fédéral « Gestion Concours » pour cause de l'introduction de la grille de classification des concours (niveaux de concours) qui amène à la grille de classification des joueurs (niveaux de points de catégorisation)
- Formulaires

  - Rôle du délégué : Ce document comprend en entête le chemin d'accès à tous les formulaires relatifs aux nationaux ainsi que l'indication du nombre d'arbitres nécessaires (1 par 32 terrains). Reprise aussi dans la lettre envoyée à tous les organisateurs
  - Documents des délégués officiels : Tous ont été mis à jour après simplification et amélioration du calcul des indemnités suivant la formule du concours (concours en poules ou en ED qui se font soit en paiement au cumul ou à la partie perdue) de sorte que les tours à payer obligatoirement se font automatiquement
  - Pétanque : 3 formulaires (CR + Affichage Indemnités + Evaluation qualitative)
  - Jeu Provençal : 3 formulaires (CR + Affichage Indemnités + Evaluation qualitative)

4. Rappels

- Important: la liste des délégués des Nationaux désignés par les ligues est à fournir impérativement par celles-ci pour le Conseil National de Février 2015 au cours duquel se fait également la désignation des délégués membres du Comité Directeur pour les Supra Nationaux / Internationaux
- Notre demande aux URSSAF concernant les obligations des organisateurs n'a pas de réponse à ce jour

5. Demandes particulières

- Le CD du Gard demande le label national pour un concours qui est une finale à 64 équipes après 8 qualificatifs à + de 150 équipes / qualificatif, cette demande est refusée avec la proposition de trouver une formule correspondant au Règlement et Cahier des Charges sinon de le faire en régional
- **Demandes de nationaux « promotion »**

- Les demandes se renouvellent une par une depuis l'an dernier, le Comité Directeur les avait jusqu'à présent refusées.
- Il est demandé au GT Nationaux d'étudier ce cas de création de nationaux « promotion » en le couplant obligatoirement sur un national ou supra national et pas le même jour. Le GT doit établir une première proposition pour février 2015 en établissant des barèmes de dotation **et de répartition des indemnités pour application éventuelle en 2016**

C. CNC :

- CNC-Jeunes

La finale CNC Jeunes de BANS (39) : Compétition de toute beauté transmise en direct par la WEBTV fédérale. Que du bonheur dans une excellente ambiance comme le relatent tous les articles parus sur le site FFPJP et CNC avec tous les résultats.

Configuration du CNC Jeunes 2015 :

- Améliorations entrevues pour éviter le « marathon » qu'ont quand même assez bien supporté les équipes jeunes en présence.
- Nécessité de passer de 24 à 32 équipes soit 16 par catégorie pour avoir 4 groupes de 4 dans chacune (3 matchs) puis ½ finales (les 1ers de chaque groupe) et finale. Ceci donne 5 matchs au total par catégorie sur le WE au lieu des 6 cette année 2014.
- Cette augmentation d'équipes se justifie aussi pour répondre aux participations de nouvelles ligues qui ont instauré le CRC Jeunes.
- L'augmentation totale de 8 équipes conduit à une augmentation du budget de 8x700€ = 5 600€ acceptée par la Commission des Finances et le Comité Directeur.
- La simplification des ateliers de tir, de point et du combiné va être étudiée au prochain Comité de Pilotage CNC en collaboration avec la DTN

- CNC-Féminin

La formule des 2 rassemblements de 16 équipes / site instaurée cette année s'est révélée extrêmement positive et nous a permis de vivre de grands moments de la pétanque au féminin tant à SAINT-YRIEIX (16) qu'à BELLERIVE/ALLIER (03). Voir les articles sur le site CNC.

Tous les résultats, classements, équipes qualifiées pour la finale de SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76) et commentaires sont sur le site CNC.

Configuration du CNC-F 2015 :

L'enquête de participation a montré la nécessité de passer le CNC-F de 32 à 48 équipes ce qui sera sa configuration finale permettant de faire monter au moins une équipe par ligue de CRC en CNC. avec l'avantage aussi de pouvoir constituer des groupes de 6 équipes (8 groupes de 6).

Cette augmentation de 16 équipes au total représente une augmentation de budget de 21 600€ acceptée par la Commission des Finances et le Comité Directeur.

Le tir de précision qui s'avère par trop différent de la formule du Championnat du Monde nous amène à ne devoir appliquer que ce dernier pour le CNC-F. Cette modification, entre autres précisions, sera apportée au Règlement CNC-F 2015.

- CNC

Tous les résultats, classements, équipes qualifiées pour la finale de SAINT-PIERRE LES-ELBEUF (76) et commentaires sont largement repris et illustrés sur le site CNC.

Toutes les remontées sont globalement positives. Les deux seuls cas négatifs seront examinés au prochain Comité de Pilotage CNC prévu sur la Finale 2014. Tout comme les aménagements du règlement qui nous sont à juste titre proposés.

Statistiques CDC/CRC/CNC : La synthèse de l'enquête de participations aux CDC/CRC fait apparaître que tous les indicateurs sont en forte progression dans toutes les formules pétanque et Jeu Provençal, tout comme le CNC (+ 16 équipes en CNC-F et + 8 équipes en CNC Jeunes).

Ces chiffres seront commentés au rapport CNC du Congrès de BRON.

Indemnités F.F.P.J.P. 2014 : Le versement aux clubs sera effectué progressivement par catégories dans la période mi-décembre 2014 à mi-janvier 2015 avant le congrès FFPJP de BRON. Les indemnités du CNC Jeunes seront versées aux Ligues participantes qui reverseront à leurs clubs, ceci pour pallier la complexité de versement aux équipes constituées d'ententes de clubs.

Budget CNC 2015 : L'effort fédéral est conséquent puisque le budget total du CNC 2015 est prévu à 187 000€ contre 175 000€ en 2014.

D. COMMUNICATION :

Dans le cadre de la préparation de l'année 2015, les sociétés OBUT, KTK et ERIMA ont été rencontrées afin d'effectuer un bilan de l'année en cours et de leur présenter les projets fédéraux, le Pétanque Tour et la WEB TV 2015.

Une entrevue a eu lieu avec le directeur de la société SO' spécialisée en matériel, qui est un de nos fournisseurs. Dans le cadre d'un partenariat gagnant / gagnant, il nous propose une option communication pour les Comités, dans le cadre du Kit Communication pour les Forums des Associations, sujet abordé et explicité dans le dernier alinéa de ce chapitre.

La deuxième option est la mise à disposition gratuite, sur une grande manifestation fédérale, d'un stand VIP avec tout le matériel indispensable (fauteuils, tables, chaises, etc.). Cette proposition a retenu toute notre attention et nous proposons de faire un essai lors du Championnat Triplette de Narbonne. Ainsi nous pourrions inviter les Présidents des Comités et des Ligues et nos partenaires pour un échange en toute convivialité.

- Pétanque tour 2015 :

Nous constatons un dépassement de notre budget : 30 000 € dépensés sur les 20 000 € prévus qui s'explique par les augmentations des indemnités aux Champions et l'achat de matériel non prévu au budget,

Le cahier des charges pour l'année 2015 a été adressé fin septembre, aux Maires des communes choisies pour la campagne 2015.

Les présidents des Comités ont reçu la charte de partenariat avec la Fédération pour cette manifestation, le cahier des charges et une lettre de remerciements pour leur aide, et les explications nécessaires au bon déroulement.

Les villes : DUNKERQUE, LE HAVRE, PORNIC et REIMS

Les relances auprès des Mairies partent dans la deuxième quinzaine de novembre. En attente : BANDOL, NICE, Aire d'Autoroute en partenariat avec le groupe VINCI.

- La Newsletter :

Les inscriptions à la news ont repris, mais le nombre reste très limité. Nous réfléchissons à une campagne publicitaire en 2015, pour informer sur son existence, la pertinence de ses articles, et susciter ainsi l'intérêt et l'envie de s'abonner (gratuit).

Malgré les difficultés et les réserves émises, la Newsletter a paru régulièrement le 1er mardi du mois, avec une économie pour la Fédération de 12 000 €. par rapport à 2013.

- Planète Boules :

La participation financière fédérale à cette revue est confirmée, elle sera identique à cette année soit 7.500 € ht pour la Fédération et 7 500 € ht pour la SAOS. L'envoi ou non des revues à tous les clubs affiliés devra être confirmé.

Suite aux propositions de Mme Lucette COSTE, d'une aide aux organes décentralisés par une participation financière de 5 000 € supplémentaires pour la Fédération et 5 000 € par la SAOS, chaque Ligue prendrait en charge la différence, au prorata de ses licenciés.

Le Comité Directeur a refusé cette proposition.

– La Web TV :

Les diffusions ont un réel succès.

Nous allons encore nous améliorer, avec du nouveau matériel et un décor du carré d'honneur.

Nous souhaitons vendre nos images, il faudra beaucoup plus de rigueur lors des diffusions.

Pour 2015, il faudra préparer un budget, pour l'achat du matériel, pour l'habillage du carré d'honneur, sous les yeux des caméras, pour la préparation de la page d'accueil avec le nom de la manifestation, le lieu, la date, et les logos des partenaires.

– Les salons :

Les salons des Maires et Kidexpo ont été évoqués. Etant donné le coût exorbitant demandé par les organisateurs, une animation Pétanque sera proposée en échange d'un emplacement gratuit.

– Préparation d'un Kit de Communication :

Nos organes décentralisés n'ont pas toujours le matériel nécessaire pour les salons et forum annuels des associations, un Kit Salon leur sera proposé pour leur communication l, avec un retour d'informations et de commandes sur le site Fédéral pour le printemps.

Nous pourrions envisager un Kit avec participation des Ligues, des Comités et des Clubs pour environ 50 € à 100 € (en fonction des tarifs consentis et de l'aide fédérale qui pourrait être éventuellement débloquée au titre du développement de la discipline)

E. EQUIPEMENTS SPORTIFS :

Joseph CANTARELLI a intégré deux Groupes de Travail constitués par le CNOSF :

- « Méthodes d'élaboration des schémas d'équipements »
- « Stratégie »

CNDS National : 2 projets de Boulodromes Couverts ont été soutenus prioritairement en base SES pour la session d'octobre 2014 sur 5 demandes (3 n'avaient qu'un caractère local et n'entraient pas dans le cadre) :

- MONTLUCON (03) - Communauté d'Agglomération de Montluçon : 4200m² comprenant 64 pistes pour la pratique de la pétanque et du jeu provençal + 4 aires de jeux boules lyonnaises
- ESPALY-SAINT-MARCEL (43) - Communauté d'Agglomération du PUY-EN-VELAY - 1800 m2 équivalant à 32 pistes normées pour les compétitions régionales, nationales ou internationales.

F. C.E.P.

Le Congrès annuel s'est tenu à MERSIN (Turquie) où M. CANTARELLI a été réélu pour 4 ans au Comité Exécutif de la CEP et nommé Vice – Président et M. PEGG Mike, élu nouveau Président après la cessation d'activité de Jensin FLEMMING.

Félicitations aux nouveaux élus.

La Coupe d'Europe se tiendra à BELVAUX (Luxembourg) du 28 au 30 Novembre 2014 où le club Français de METZ Ronde Pétanque (57) tentera de remporter un 3ème titre consécutif. Le délégué sera Joseph CANTARELLI et l'arbitre Didier SCHMITT. Le début initialement prévu le vendredi à 16 h 00 est déplacé à 17 h 00

- Calendrier CEP 2015
  - Espoirs : tour de qualification à SANTANDER (E) du 13 au 15 Mars 2015
  - Springmeeting du Comité Exécutif de la CEP : au siège de la FFPJP les 24/25 Avril 2015

- Tour de qualification de la Coupe d'Europe des Clubs : 24-26 Juillet 2015 (les lieux seront fixés par tirage au sort effectué lors du Springmeeting)
- Championnat Triplette Masculin : 24 – 27 Septembre 2015 à ALBENA (BULGARIE)
- Finale du Championnat d'Europe Espoirs : NIEUWEGEIN (Pays Bas)
- Finale Coupe d'Europe des clubs : 27 – 29 Novembre 2015 (lieu à déterminer)

- Calendrier 2016
  - Championnat Triplette Féminin : BRATISLAVA (SLOVAQUIE)
- Candidatures de la France
  - 2017 : Championnat d'Europe Triplette Masculin à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF (76)
  - 2018 : Championnat d'Europe Triplette Féminin à PALAVAS-LES-FLOTS (34)

G. D.T.N

Haut-Niveau :

- Primes à la performance :

Une mise à jour des primes à la performance versées aux sportifs ayant gagné une compétition internationale a été effectuée. En effet, en raison de l'augmentation du nombre de médailles potentiellement recomposables, soit 25% en plus, due aux nouvelles compétitions créées (ex : Championnat du Monde individuel), il a été décidé d'augmenter le budget. Le montant des primes n'est par contre pas modifié. Le budget moyen annuel passe de 16000€ à 20000€ avec une répartition annuelle proportionnelle au nombre de médailles décernées chaque saison. Ainsi la somme pour 2015 sera de 21000€

- Championnat d'Europe féminin (Mersin Turquie) :

La compétition s'est bien déroulée jusqu'aux ¼ de finale contre l'Espagne. La France avait battu l'Espagne 13-4 pendant le Swiss système et le Danemark 13-8 pendant la poule des huitièmes de finale. Les joueuses françaises ont joué un niveau en dessous lors de cette partie devant des adversaires au même niveau pendant les ¾ de la partie.

Avec le coach, Jean-Philippe SORICOTTI, une démarche sur la méthodologie du coaching est en train de prendre forme. Une longue discussion avec les joueuses a permis de faire un bilan efficace sur les relations entre l'encadrement et les joueuses et ceci dans un souci d'optimisation du niveau de jeu. Cette réflexion se nourrit des expériences et elle a été poursuivie lors des championnats d'Europe jeunes. Ceci permettra d'alimenter la formation sur le coaching des BF 3° et DE en novembre au CREPS d'Aix en Provence.

Dans l'épreuve du tir de précision, Audrey BANDIERA a réalisé de bonnes prestations. Nous avons pu déplorer de nombreuses erreurs d'arbitrage tout au long de cette compétition avec des décisions dramatiques en finale, ce qui a grandement perturbé son déroulement. Il apparait indispensable de trouver des solutions pour limiter ces erreurs grossières…

- **Championnats d'Europe JEUNES à Bassens France :**

Les deux équipes ont montré un comportement exemplaire et une bonne ambiance bien que les deux équipes devaient se rencontrer en quart de finale (elles s'étaient déjà rencontrées au premier tour). Les deux équipes n'ont jamais perdu contre leurs adversaires étrangers. L'équipe vainqueur n'a été inquiétée qu'en demi-finale contre la Belgique. Menée 6-12, elle a su trouvé de magnifiques ressources pour renverser la situation et s'imposer sur le fil.

Les joueurs ont montré une sérénité impressionnante dans la gestion de cette fin de partie ce qui est de bon augure pour les prochains Championnats du Monde en Thaïlande.

Tyson MOLINAS a bien négocié l'épreuve du tir de précision si délicate. Il a su réagir en quart de finale contre la Suisse pour frapper un bouchon pour repasser devant. Sinon il a toujours été en avance sur ses adversaires avant le dernier atelier.

La France a donc conquis 2 médailles d'or en en remportant à la fois le tir de précision avec Tyson MOLINAS et la triplette avec l'équipe de France 1 composée de : Tyson MOLINAS, David DOERR, Maxime JAMES et Dylan DJOUKITCH coachée par François Grange.

Le Comité Départemental de Gironde et le CMO Bassens ont été remerciés ainsi que leur formidable équipe de bénévoles pour une organisation sans faille.

- **Championnats du Monde tête-à-tête à Nice (France) du 23-25 janvier 2015 :**

La sélection pour les prochains Championnats du Monde Individuels est la suivante :

- Masculin : Dylan ROCHER
- Féminin : Audrey BANDIERA

 Ministère

CONVENTION D'OBJECTIFS

La prochaine réunion pour la Convention d'objectifs est prévue courant décembre voire en janvier en fonction de la disponibilité des agents du Ministère des Sports. Lors de la précédente réunion de cadrage, il semble que l'enveloppe ministérielle allouée aux Fédérations ait été confirmée dans son montant.

CONVENTION CADRES

Lors de la prochaine réunion de la CO, nous aurons des informations sur les orientations de la convention cadre puisque les cibles de fonctionnaires ont été données par le Ministère du Budget. Des simulations de mouvement seront envisagées ce qui pourra permettre d'avoir une vision sur les perspectives de recrutement.

 Formation :

– **FORMATION BF 2°**

Le BF2 2014 vient de s'achever avec l'examen à Marseille le 12 novembre 2014.
Sur 5 lieux de formation et d'examen (Bassens, Mont-sous-Vaudray, Rennes, Marseille et la Corse), il y a eu 52 candidats dont 40 reçus (4 fois plus qu'en 2012 où il n'y avait qu'un centre).
13 ligues et 25 comités ont eu au moins 1 BF2 reçu.

Tous les candidats ayant obtenu leur BF2 ont reçu chez eux, carte, diplôme et écusson ; chaque ligue et comité a reçu par mail la copie de la carte et du diplôme de son ou de ses candidats pour information.

Pour les 12 candidats non reçus, un rattrapage se fera individuellement en fonction de ce qui manque au candidat. Ce rattrapage peut se faire lors de la prochaine session BF2 en 2015 ou avant sur une session particulière. Dès qu'un candidat sera reçu, sa ligue et son comité en seront avertis.

– **UCC PETANQUE**

Une UCC Pétanque devait être mise en place au CREPS D'Aix en Provence pour les candidats en formation au Brevet Professionnel Activités Physiques pour Tous. Elle ne se fera pas car aucun candidat n'a retenu cette UCC parmi celles proposées par le Creps.

– **FORMATION INITIATEURS**

Elle est mise en place par les départements ; elle suit son cours ; actuellement, depuis le 1er janvier 2014, il y a eu 52 formations initiateurs pour 578 initiateurs formés.

– **FORMATION B.F.1°**

Elle est en cours. Les ligues font leur formation à la date qu'elles choisissent et l'examen aura lieu pour toutes les ligues, le samedi 31 janvier ou le dimanche 1er février 2015. Les sujets d'examen seront envoyés la dernière semaine de janvier au responsable de la formation de chaque Ligue. 9 ligues ont déjà fait une demande de formation et 3 ligues ont donné le nombre de candidats et ont reçu les bases de l'initiation.

– BREVET FEDERAL 3° DEGRE ET DIPLOME D'ETAT :

Le centre de formation de la FFPJP a obtenu l'habilitation pour mettre en place un diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « perfectionnement sportif » mention pétanque.

C'est pourquoi, la Direction Technique Nationale (DTN) ouvre un Brevet Fédéral 3ème degré et un Diplôme d'Etat (DE) Pétanque en 2014.

Le DE Pétanque se compose de 4 unités capitalisables (UC). Les UC3 et UC4 donnent par équivalence le BF3 et réciproquement. La formation des UC3 et UC4 et celle du BF3 est identique et se fera au même moment.

Les dates de formation sont les suivantes :

Du 26 au 30 novembre 2014 à Nîmes

Du 14 au 17 décembre 2014 à Aix en Provence

Du 13 au 15 mars 2015 à Nîmes

Et la certification (examen), du 3 au 5 avril 2015 à Martigues ou dans les environs.

13 candidats BF3 (représentant 6 ligues et 9 comités) et 7 candidats DE (7 ligues et 9 comités) sont inscrits à cette formation.

Les UC1 et UC2 du DE Pétanque se feront de septembre 2015 à Mai 2016. La formation aura des modules au Creps PACA d'Aix en Provence.

La FFPJP va signer une convention cadre avec ce CREPS pour la mise en place de formations et de stages.

Candidats DE : DI FAZIO Patrick 38, FERNANDEZ Emilie 06, GUERINEAU Bertrand 44, PASCAL Bernard 30, ROQUAIN David 45, LE BOURSICAUD Bruno 69, MAILLARD Anna 46, ATZENI Olivier 13, BAUDEMENT Ludovic 21.

Candidats BF3 : ARSAC Christophe 07, BOIRON Jean-Claude 30, CORRE François-Louis 29, DEROUBAIX Pascal 26, LAVIOLETTE Régis 56, VIERNE Gilbert 30, VIERNE Roselyne 30, CALCAGNO Jean-Claude 06, DEBRAYE Patrice 84, GAYFFIER Marc 84, VORILLION Alain 21, CHESNEAU PHILIPPE 49.

STAGE JAPON

Olivier ATZENI a coordonné l'accueil d'une délégation de Japonais pour un stage de pétanque dans le sud de la France. Cette organisation a été un succès grâce à la collaboration de divers partenaires. Cette action a permis de faire un bénéfice d'environ 600€ pour le centre de formation. Les élus de la Fédération Japonaise ont vivement remercié l'encadrement pour cet accueil avec la volonté de reconduire ce partenariat.

 Suivi Médical Réglementaire (SMR) :

6 nouveaux sportifs sont entrés sur notre liste Haut niveau au 1er novembre (BENJI Renaud ; CLEMENT Perle ; HERLEM Sandrine ; PEYROT Cindy ; VAQUE Marine et VERZEAU Médéric). Ils ont tous reçu les directives de leur SMR le 17 octobre et tous les autres sportifs déjà sur liste, le 20 octobre. Ils doivent tous réaliser leurs examens avant le 31 décembre 2014.

Les sportifs non à jour de leur suivi ne pourront pas être sélectionnés dans le collectif France, ni même aller sur les invitations équipe de France.

 Ecole de Pétanque :

La FFPJP a labellisé ses écoles de Pétanque sous le label Ecole de Pétanque Française leur décernant de 0 à 3 étoiles. Séverine MAILLET reprend ce dossier.

Nous labellisons encore celles qui répondent. Comme elles ne sont plus dans les délais, en attendant la prochaine campagne officielle, elles sont labellisées maximum 2 étoiles après accord et validation de leur comité. Ainsi ces écoles rentreront dans le listing fédéral des écoles de Pétanque Françaises et recevront leur bâche et leur diplôme.

Des nouveaux KIT DE PETANQUE à destination des mairies et écoles, avec des boules loisirs seront commercialisés prochainement par la SAOS à un tarif inférieur à celui des boules compétitions.

Les Maillots réplicas des Equipes de France, identique à cette année – ERIMA noir et bleu – seront commercialisés par la SAOS.

 Projet de professionnalisation :

Le Comité Directeur fédéral a confirmé le projet de professionnalisation destiné à faciliter la mise en place de Cadres Techniques Régionaux qui, à terme, pourront passer Conseillers Techniques Fédéraux Nationaux lorsque les aides régionales disparaitront. Ce projet a été présenté Au Service de s ressources humaines du Ministère pour expliciter la politique fédérale dans ce domaine.

Les aides fédérales se décideront en fonction de la part nationale des missions des cadres techniques. Le premier poste a été créé par la ligue d'Aquitaine avec Florence TRELLU à partir du 1° novembre 2014. Pour ses missions nationales (Formation, Sport Adapté, suivi des stages…), la somme de 12 000 € a été décidée par la FFPJP sur la ligne professionnalisation de la DTN prévue à cet effet.

H. DISCIPLINE :

- Remise de peine : Les demandes de MM. SAINT LAURENT (51) et LAVAL (46) ont été refusées par le Comité Directeur.
- Il a été signalé que M. HOAREAU de l'île de La Réunion ne répondait plus à nos sollicitations.
- Affaires en cours : Plusieurs dossiers en cours au niveau de la Commission Fédérale : MM. DEMARIA (83), BOURELIE (21) et OUACHANI (62).

  Une nouvelle affaire sera traitée courant décembre mettant en cause MM. ORSENCIA et BENONI (69)
- M. GRIGNON est désigné instructeur pour les affaires et dossiers de la Commission fédérale.

Suite à l'appel émis par M. FREITAS Philippe (91) de sa sanction d'une année de suspension de licence et de l'annulation de ses résultats sportifs lors du championnat de France JP (Vice- Champion de France), la Commission d'appel anti dopage a confirmé cette sanction qui a été transmise à l'A.F.L.D.

I. JEU PROVENCAL :

Une réunion de la commission s'est tenue le 25 octobre 2014 au Pontet. Un bilan des Championnats de France 2014 a été effectué.

Une formation *PowerPoint*, sur le Règlement du Jeu Provençal, est mise à disposition des formateurs fédéraux.

Certains Comités du sud de la France ont mis en place des Championnats par équipes de clubs au Jeu Provençal. Une rencontre inter –régionale est même envisagée. L'ensemble du Groupe de travail s'est prononcé en faveur de la création de cette compétition à l'exclusion des ateliers de tir et de points.

Par ailleurs, les membres présents se sont prononcés défavorablement à la mise en place d'un Championnat de France Individuel au Jeu Provençal. Il a été observé que le Championnat Triplette JP qui se déroule en juin, devrait plutôt se dérouler au mois de septembre.

Un retour sur le questionnaire élaboré par la DTN a été réalisé. En ce qui concerne la réglementation, après 2 jets de bouchons (et non 3) annulés, l'équipe adverse pose le bouchon à la main à l'endroit autorisé de son choix. La F.I.J.P.J sera sollicitée pour les modifications du Règlement.

Enfin, pour les Nationaux au JP, les membres considèrent comme anormal que des nationaux se jouent le même week-end.

X. ELECTIONS : ETUDE du MODE DE SCRUTION

Le mode de scrutin a été discuté suivant les recommandations du CNOSF précisées dans le document consultable à cette adresse :
(http://franceolympique.com/files/File/organisation/cnosf/instances_dirigeantes/gouvernance.pdf).

Deux modes seront proposés :

- Maintien de la procédure actuelle : scrutin uninominal à 1 tour
- Passage en scrutin de liste : intégral ou à la proportionnelle.

Une fois la décision prise par l'Assemblée Générale, le Comité Directeur précisera les modalités précises du vote (proportionnelle intégrale au plus fort reste ou à la plus forte moyenne, % pour avoir droit à un siège, % des sièges attribués à la liste arrivée en tête , application du système de la plus forte moyenne pour la répartition des voix, etc…)

L'Assemblée Générale sera sollicitée afin de se prononcer sur le changement ou non de mode de scrutin qui s'appliquera ensuite aux Comités et Ligues qui devront modifier leur statuts lors de leurs Assemblées Générales 2015 pour application fin 2016 lors du renouvellement des instances dirigeantes.

XI. DIVERS

- Licences cassées : elles doivent être récupérées ou transmises au Comité pour l'établissement d'un duplicata.
- Equipe de France aux Masters 2015 : Le Comité Directeur accepte si leur présence est utile à la DTN dans le cadre de l'entrainement en vue des compétitions internationales et que cela ne coûte rien à la F.F.P.J.P.
- A noter la vente de l'ancien car podium.
- Courriers :
  - M. MASSERET (03 Yzeure) au sujet de concours Nationaux aux mêmes dates.
    Cette question doit être tranchée par la Ligue d'Auvergne.
  - M. CAUDRON (76) remercie Mme TROUBAT pour son intervention suite au décès de M. MARTONE lors du Championnat de France à Mende. Par ailleurs il propose d'imposer un service médical dès le vendredi, veille du début de la compétition.
    Le Comité Directeur s'est prononcé défavorablement.
  - M. PLEZ (95) : demande de création d'une carte d'arbitre national HONORAIRE. Cela sera effectué par la CNA.
  - Cadrage : il est demandé qu'il puisse être fait dès la 1ère partie. Cela sera étudié prochainement.

XII. RECOMPENSES :

1. CHANCELLERIE

Force est de constater que le délai fixé au 15 septembre pour les remises des dossiers n'est que trop peu respecté. Dès lors, le Comité Directeur a décidé de modifier cette date.

Elle est désormais fixée au **30 juin**.

Il sera étudié la possibilité de gérer les médailles via Geslico étant donné qu'un onglet spécifique existe.

L'attribution des récompenses fédérales est la suivante :

- Mérite National : MM. DAVID Victor (29), FORTIS Armand (84), MMES. RABANIN Josette (06), SENES Xavière (84) ;
- But d'Or : MM. LACHIZE Michel (69), BRUNIN Gérard (Champagne Ardenne), MALLET Georges (01), ANGLADE Lucien (43), BASTOS Paulo (39).

2. PRIX

- Le prix Bernard DUC remis lors du congrès aux mairies ayant œuvré toute l'année pour nos disciplines a été attribué à SAINT AVOLD.
- Le Prix Kiki AUSSARESSES destiné aux journalistes n'a pas été attribué pour cette année.

XIII. PROCHAINES REUNIONS

Comité Directeur	:	8 janvier 2015
	:	18 et 19 avril 2015
	:	21 et 22 novembre 2015
Conseil National	:	13 au 15 février 2015
	:	18 au 20 septembre 2015

(La séance est levée à 12 heures 00)

La Secrétaire Générale de la F.F.P.J.P. *Le Président de la F.F.P.J.P.*

Bernadette TROUBAT Alain CANTARUTTI